

À QUOI DOIT SERVIR LE PATRIMOINE ASTRONOMIQUE FRANÇAIS ?

J. Caplan¹ and B. Vila²

Résumé. Les deux auteurs, l'un astronome l'autre botaniste (et chargé de mission « patrimoine » de l'université d'Aix-Marseille), présentent quelques idées sur la gestion des collections historiques d'astronomie, dans un contexte universitaire. Nous mettons en avant la spécificité de ces collections par rapport à celles des musées traditionnels et leur importance pour l'histoire des sciences notamment. Nous rappelons également la nécessité de suivre la déontologie « muséale » soutenue par l'association Universeum, réseau européen pour le patrimoine universitaire. Enfin nous rappelons le rôle essentiel que jouent les réserves et la nécessité de travailler en collaboration.

Keywords: patrimoine, déontologie, histoire des sciences

1 Introduction

Bien que l'un de nous a beaucoup et depuis longtemps travaillé avec les collections astronomiques marseillaises, nous ne rentrons pas dans les détails de celles-ci. Nous proposons – avec un peu de provocation ! – des suggestions générales pour les collections des observatoires français.

2 Le contexte universitaire

Nos observatoires français, autrefois autonomes, sont aujourd'hui intégrés dans, ou étroitement liés avec, des universités. Il est donc normal, et même utile, que les observatoires conservent leur patrimoine en coordination avec les autres unités de leurs universités. Nous pensons que – à l'instar d'universités réputées ailleurs en Europe – les musées et collections universitaires doivent, d'une part, bénéficier d'une séparation raisonnable des collections selon les disciplines, et d'autre part être chapeautés par un service universitaire approprié. La séparation des disciplines est nécessaire pour assurer une gestion professionnelle spécifique (on ne conserve pas les instruments d'astronomie de la même façon que les spécimens des herbiers). Et un service central est souhaitable pour fournir de l'aide, des conseils et une coordination *professionnelle*, et également – dans le contexte de pénurie actuel – un personnel au service de l'ensemble pour les besoins qui ne sont pas quotidiens.

La fréquentation d'Universeum (<http://Universeum.it/>) nous a appris que les musées et collections jouent un rôle important dans l'intégration (du personnel et des étudiants) dans une université. Cela se constate dans le cas des universités comme Oxford, Cambridge et Harvard, qui possèdent de nombreux musées, dans divers domaines des sciences exactes, des sciences humaines et sociales, des lettres et des arts. Bien que les musées soient ouverts au public et de ce fait communiquent une image culturelle positive de l'université, ils ne sont pas pour autant rattachés à son service de communication mais aux diverses disciplines, et ils sont gérés par des universitaires. En fait, les musées universitaires sont importants surtout pour leur impact « interne », envers la communauté universitaire, comme intégrateurs et porteurs d'identité commune.

¹ Aix Marseille Université, CNRS, Laboratoire d'Astrophysique de Marseille, UMR 7326, 13388, Marseille, France

² Aix Marseille Université, CNRS, Institut méditerranéen d'Écologie et de Biodiversité, UMR 6273, 3 place V. Hugo, 13331 Marseille cedex 3, France

3 À quoi doit servir le patrimoine astronomique français ?

Par comparaison aux musées qui n'exposent que des objets et documents conservés en dehors de leur contexte d'usage et dont le sens est par conséquent amoindri, les collections universitaires conservées dans leurs lieux d'usage permettent de considérer le site comme un ensemble qui comprend toutes les expressions des activités scientifiques qui y ont été conduites. Ceci confère aux collections universitaires une valeur exceptionnelle. Ainsi, nous pensons que, dans un contexte universitaire, ce patrimoine doit servir en premier lieu pour l'*histoire* de l'astronomie, surtout la recherche mais également pour l'enseignement et la diffusion de cette discipline.

Le patrimoine *ne doit pas* servir de simple « accessoire de théâtre » pour décorer des expositions sur l'astronomie (ou autre chose), sauf exception et seulement si l'objet ancien est vraiment pertinent, et si le risque pour l'objet est vraiment négligeable. Ce patrimoine est souvent très fragile. Une pièce perdue ne se remplace pas comme celle d'un instrument moderne. Et le vol est un danger réel. Ainsi les objets classés « MH » ne doivent pas être déplacés sans l'accord du conservateur des monuments historiques.

Le patrimoine n'est pas un simple outil de promotion des sciences ! Nous pensons que toute utilisation et déplacement frivole est à proscrire.

D'ailleurs, il est probablement contre-productif d'exposer des objets sans pertinence, surtout dans des conditions non idéales. Vous gagnerez peut-être bien en célébrité facile auprès du grand public, mais vous perdrez certainement en réputation auprès d'un public doué de plus de discernement, pour lequel les « relations publiques » seront mieux servies en réservant les objets historiques pour des bonnes expositions où les questions historiques sont traitées correctement.

En d'autres termes, il convient d'exposer ce patrimoine de manière rationnelle et réfléchie. Tout ceci sous-entend de suivre les principes élémentaires de la déontologie muséale.

4 La déontologie muséale

Ainsi, certaines règles peuvent paraître contraignantes ! Mais ces règles n'ont pas été inventées par nous-mêmes ! Nous les avons apprises après de longues fréquentations avec des conservateurs et notamment des spécialistes des instruments scientifiques. Elles correspondent grosso modo aux règles exposées dans les manuels de déontologie muséale que l'on trouve facilement sur le Web. En particulier, plusieurs bonnes publications émanent des organismes muséaux canadiens, ainsi que des organismes tels l'International Council of Museums (ICOM) et son comité « University Museums and Collections » (UMAC). Au niveau européen, l'association Universeum (<http://Universeum.it/>) met en contact des responsables de collections universitaires de nombreux pays. De plus, la revue française bimensuelle « Lettre de l'OCIM » (Office de Coopération et d'Information muséales) publie très souvent des rapports de collections universitaires.

Dans le même esprit, une recommandation du Conseil de l'Europe du 7/12/2005, vise « à définir les lignes directrices et les bonnes pratiques en matière de gouvernance et de gestion du patrimoine des universités européennes » ([http://universeum.it/docs/RecommandationRec\(2005\)13_FR.pdf](http://universeum.it/docs/RecommandationRec(2005)13_FR.pdf)). Universeum, en particulier, s'appuie sur cette recommandation.

Ces questions de déontologie muséale nous amènent à nous poser des questions sur les entrées des objets dans les collections.

5 Le problème de « quoi garder »

C'est un problème très grave. Nous l'avons vu récemment à Marseille au moment des déménagements. Il ne faut pas oublier tous les objets qui *ne sont pas* les chefs d'œuvre dont nous a parlé Emmanuel Pécontal ! Le problème se présente d'une façon différente dans un musée « ordinaire », avec une collection acquise par achat, par don, etc. (comme pour la plupart des grands musées). Certes, un tel musée ne peut pas tout acquérir. Il est normal que, dans ce cas, un conservateur choisisse selon sa politique, la conjoncture, son goût. . .

Mais avec des collections comme les nôtres où les choses sont là simplement parce qu'elles ont servi dans un laboratoire universitaire ou un observatoire, la question est différente. La valeur d'une collection est souvent davantage liée à sa cohérence qu'à la valeur des objets individuels. Et si on considère que le patrimoine comprend non seulement les instruments mais également les archives, les livres et autres objets, et même l'immobilier et les terrains qui sont un ensemble historique, la question « quoi garder » devient vraiment difficile ! Surtout que dans la pratique le responsable d'une collection doit souvent décider sur-le-champ d'acquérir un objet (mais où le mettre ?) ou le laisser, sachant qu'il sera jeté dans une benne quelques heures plus tard.

Comme ce problème extrêmement difficile se pose dans toutes les universités, l'association européenne Universeum a créé le *groupe de travail* « Recent Heritage of Science », auquel nous deux faisons partie, pour étudier ces questions. Parmi les choses en discussion est la constitution d'un lieu appelé « purgatoire », où un objet *susceptible* d'intégrer une collection peut être entreposé, vu et étudié, dans de bonnes conditions (et non empilé par terre dans le noir), pendant assez longtemps pour que des spécialistes puissent consulter avant de décider de le faire entrer officiellement dans la collection – situation difficilement révoquant – ou de le rejeter.

Il est important de se rappeler que le patrimoine d'un observatoire n'est pas uniquement constitué d'instruments, et que les questions concernant les autres composantes que sont les livres et les archives passent par un contrôle où l'ensemble est coordonné – ce qui fera intervenir d'autres spécialistes et/ou historiens.

6 La charrue avant les bœufs

Au moment où l'on se soucie de plus en plus du patrimoine astronomique, la pression de l'« exploiter » augmente. En l'absence de salles d'exposition, on préconise souvent de montrer les instruments par-ci, par-là, parfois dans un contexte loin de l'histoire de ces instruments et même de l'astronomie. Il faut, bien sûr, réaliser de vraies salles d'exposition. Mais il ne faut pas aller trop vite ! Une salle d'exposition qui n'est pas conforme aux règles de sécurité et de bonne conservation n'est pas acceptable. Et même si les salles sont conformes, a-t-on pensé aux réserves ? Elles sont *essentiels*. Il faut réaliser des réserves, de préférence « visitables », *avant* le reste ou éventuellement en même temps. Et il faut qu'elles soient conformes aux normes de sécurité et de conservation du matériel en question.

Il est acceptable d'avoir des réserves – surtout visitables – *sans* salles d'exposition, mais il est inacceptable de faire des salles d'exposition sans réserves. La conservation et la protection des objets est d'une importance absolue ; elle ne peut pas attendre des jours meilleurs tandis qu'une collection (il y a beaucoup d'exemples) peut très bien survivre en parfait état pendant des années sans être vue (ce n'est pas l'idéal, bien sûr !). Il y a une autre raison pour donner priorité aux réserves : c'est tout simplement que dans des collections comme les nôtres on ne souhaite pas exposer l'ensemble du matériel en même temps. Ainsi beaucoup de choses doivent être conservées pour leur intérêt historique, même si elles ne seront jamais exposées. Au Musée des Arts et Métiers, par exemple, il n'y a que quelques pour cent des objets exposés à Paris, les autres restant dans les réserves de Saint-Denis.

7 Les historiens des sciences – où sont-ils ?

Si votre université comporte des historiens des sciences parmi ses enseignants-chercheurs, vous pouvez très utilement les associer au travail sur le patrimoine astronomique. S'ils s'intéressent aux aspects matériels des sciences, notamment aux instruments mais également aux institutions (comme les observatoires) cela peut les intéresser au plus haut degré. Mais s'ils ne s'intéressent qu'aux aspects purement théoriques ou philosophiques des sciences il faudra chercher ailleurs !

Il se trouve qu'au Centre François Viète de l'université de Nantes des historiens des sciences ont déjà beaucoup travaillé sur les observatoires et leurs instruments, et sont prêts à collaborer avec les observatoires sur ces questions (voir à ce sujet la communication de G. Boistel et S. Tirard dans ce volume, session S21, p. 769).

8 Conclusion

Nous espérons que cette communication intentionnellement provocatrice puisse encourager les acteurs du patrimoine des observatoires à nouer des liens avec d'autres disciplines universitaires, notamment l'histoire des sciences, et avec des professionnels du patrimoine et des musées, pour que ces collections de grande valeur historique ne soient pas gaspillées pour des utilisations frivoles.